

ENREGISTRÉ en conformité de l'Acte pour protéger les droits d'auteurs, de 1868.

## L'INTENDANT BIGOT.

PAR JOSEPH MARMETTE.

### CHAPITRE VI.—Suite.

—Rien qu'en lui racontant que M. de Beaulac, guidé par certains indices, est venu rôder autour du château, et qu'il a arrêté ma voiture, croyant que c'était celle de M. Bigot. M. de Beaulac, confus de sa méprise, a voulu s'excuser en me dévoilant le but de ses démarches. Ce qui m'a rendue des plus empressées... des plus curieuses de pénétrer dans la tour. Quant à ce qui est de la présence de M. de Beaulac ici, pas n'est besoin d'en faire mention. Je dirai qu'il est resté dehors à m'attendre ; et je réponds de la discrétion de mon cocher.

—De mieux en mieux, madame. Mais que lui direz-vous s'il vous interroge sur la cause de votre retour immédiat à la ville ?

—Cela ne regarde que moi seule, monsieur Sournois. D'ailleurs, je ne crois pas que M. l'intendant insiste beaucoup là-dessus, quand il aura réfléchi à ce qui s'est dû passer ici ce soir. Quand vous viendrez à la ville, Sournois, je vous payerai vos services. Maintenant, partons sans délai.

—Tiens, dit Raoul en jetant sa bourse à Sournois.

Car il découvrait un tel fourbe sous le masque de ce valet infidèle, qu'il répugnait à sa franche nature de toucher la main du serviteur déloyal.

Mais Sournois reçut cet or avec autant de satisfaction que si on le lui eût présenté sur un plateau d'argent et avec grande courtoisie. —Je peux compter sur votre silence ? dit-il à Raoul qui se dirigeait déjà vers la porte avec Berthe et Mme Péan.

—Vous en avez ma parole. Quelques minutes plus tard, Sournois voyait disparaître le carrosse au premier détour de l'avenue.

—Peste ! dit-il en faisant sonner l'or de Raoul dans la poche de sa culotte, mes petites affaires vont bien ! Sans compter que ma première vengeance a réussi à merveille. Maintenant, monsieur Bigot, gare à la seconde ! Mais il me va falloir attendre l'occasion et bien choisir mon temps ; car celle-ci me rapportera pour le moins autant de profit qu'elle vous causera de mal. Sache donc être patient, mon ami Sournois, et ne va pas tout perdre par trop de précipitation. Laissons faire messieurs les Anglais qui, sans s'en douter, contribueront à hâter et à assurer l'exécution de mon projet. En attendant, puisqu'il ne me reste plus rien à faire ici, je retournerai demain matin à la ville, pour y reprendre, comme si de rien n'était entre mon maître et moi, mes humbles fonctions de valet de chambre.

Et Sournois rentra au château en sifflant entre ses dents, le serpent qu'il était.

Cependant Raoul était descendu de voiture à l'endroit où il l'avait d'abord arrêtée.

Au signal qui lui fut fait, Lavigreur sortit du bois avec les chevaux. Les deux cavaliers sautèrent en selle. Raoul vint se ranger à droite, du côté de la portière ; Lavigreur suivit modestement la voiture qui reprit, ainsi escortée, le chemin de la ville.

Ils allaient au grand trot des chevaux, entre la double rangée d'arbres qui élevaient de chaque côté de la sombre avenue leurs troncs indécis et que les voyageurs voyaient s'enfuir derrière eux comme une longue procession de spectres.

La solitude du bois qu'éclairaient seulement en de rares endroits quelques échappées de lumière provenant de pâles rayons de lune qui perçaient certaines éclaircies de feuillage, les hurlements lointains de loups affamés, l'impression qu'avait laissée sur elles les événements de la soirée, toutes ces causes réunies eurent pour effet de faire garder aux deux femmes un silence absolu, tout le temps que dura leur course sur cette route solitaire et ombreuse.

Mais quand la voiture eut laissé la forêt derrière elle et que le carrosse fut entré dans le chemin du roi, Mme Péan fut la première à rompre ce silence un peu gênant.

Tandis qu'elle interrogeait Berthe sur ses aventures à Beaumanoir, Raoul galopait à côté du carrosse et s'enivrait des paroles de sa fiancée dont la voix fraîche parvenait à son oreille par les stores à demi baissées.

De sorte que les voyageurs arrivèrent, sans avoir trouvé le temps trop long, au détour du chemin qui conduisait au passage de l'Hôpital-Général.

—Tirez à gauche ! cria Raoul au cocher, je sais quel est le mot de passe et nous traverserons sur le pont de bateaux pour couper au plus court.

Le conducteur obéit et la voiture s'engagea dans une route ouverte à travers les champs pour la facilité des communications entre Charlesbourg, Beauport et la ville.

Quand ils arrivèrent à quelques cents pas du pont de bateaux, dont la tête était défendue par un ouvrage couronné, le qui-vive des sentinelles fit arrêter la voiture.

Raoul s'avança et répondit : Carillon ! C'était le mot d'ordre.

On ouvrit, en avant d'eux, une herse de fer, et des chaînes crièrent sous le poids du pont-lévis que l'on abaissa sur un large fossé plein d'eau et creusé au pied de l'ouvrage couronné.

Le carrosse roula sourdement sur le pont, qu'il eut bientôt laissé derrière lui.

Pour gagner la haute ville par le palais, le cocher prit à gauche en coupant droit à l'intendance à travers le terrain désert alors, qu'occupe aujourd'hui ce vaste amas de maisons et d'usines qui s'étendent en arrière de la rue Saint-Joseph jusqu'à la rivière Saint-Charles.

—Mais, dit Raoul à Lavigreur, les portes de la ville doivent être fermées depuis le coucher du soleil, et nous allons être bien embarrassés si le mot de passe n'est pas le même qu'au camp de Beauport.

—Bah ! répondit Jean, Mlle Berthe viendra coucher à la maison. Quant à l'autre, ajouta-t-il à voix basse, elle trouvera bien le couvert pour cette nuit au palais de l'intendant.

Raoul allait donner son assentiment à cet idée, et le carrosse arrivait vis-à-vis de l'intendance, entre le parc et la grève, lorsque la voiture s'arrêta tout à coup.

Beaulac et Lavigreur se portèrent en avant pour connaître la cause de cet arrêt subit.

Ils aperçurent deux hommes qui retenaient les chevaux du carrosse par la bride.

—Holà ! rangez-vous ! cria Raoul en tirant son épée.

—Shoot their horses, and bring these men to the boats ! commanda dans l'ombre une voix étouffée.

—Des anglais ! rugit Raoul qui enfonce ses éperons dans les flancs de son cheval, pour renverser les deux hommes qui arrêtaient la voiture.

Mais le noble animal ne fit qu'un bond et s'abattit foudroyé sur le sol.

Un homme s'était levé de terre et avait, à bout portant, déchargé un pistolet dans le poitrail de la monture de Beaulac.

Un second coup de feu retentit et le cheval de Lavigreur tomba de même.

Les femmes poussèrent des cris de terreur. Au même instant, un cavalier, qui venait de l'intendance, arrivait au grand galop.

### CHAPITRE VII.

LE GUET-APENS.

Arrivée le vingt-cinq de juin au bas de l'île d'Orléans, la flotte anglaise avait, dans l'après-midi du jour qui vit se dérouler les événements que nous venons d'exposer, c'est-à-dire le vingt-sept, débarqué une partie de ses hommes vers le haut de l'île. (1)

Wolfe y trouva l'île déserte ; car suivant l'ordre qu'ils avaient reçu dès le mois de mai, les habitants avaient dû désertir leurs foyers pour se retirer à Charlesbourg. (2)

Le commandant anglais, qui avait espéré tirer quelques renseignements sur l'état de la capitale, des prisonniers qu'il pourrait faire à l'île d'Orléans, fut donc bien déconcerté de n'y trouver personne.

Comme il voulait néanmoins, avant d'attaquer la place, connaître les ressources et les endroits faibles de la ville à assiéger, il ordonna que le soir même, dès que la nuit pourrait favoriser cette expédition, un petit parti d'éclaireurs pousse une reconnaissance du côté de Québec.

En effet, sur les huit heures et demie du soir, deux chaloupes quittaient le vaisseau de l'amiral anglais et glissaient sans bruit sur la surface de l'eau que baignaient les ténèbres.

Les avirons, soigneusement entourés de linge, ne rendaient aucun son en roulant sur le plat-bord des embarcations.

Ce fut dans le plus grand silence que les hardis éclaireurs, qui avaient pour mission spéciale de ramener quelques prisonniers, se dirigèrent vers l'embouchure de la rivière Saint-Charles.

La lune n'était pas encore levée.

Mais voyons comment on avait fortifié la capitale.

On se rappelle qu'il avait été décidé de réunir la majeure partie des troupes françaises dans le camp de Beauport.

Quant à la ville, six cents miliciens, commandés par M. de Ramesay, lieutenant du roi, devaient composer sa garnison, outre un petit nombre de matelots et de soldats de la marine, chargés du soin de l'artillerie, sous les ordres de M. le Mercier.

M. de Ramesay, qui fit preuve d'une si grande inertie quelques mois tard, ne possédait pas la confiance illimitée de ses chefs, puisque l'auteur du "Mémoire sur les affaires du Canada" dit que M. le lieutenant du roi "eut la disgrâce que l'on confiait à M. de Bernets, chevalier commandeur de Malte, le commandement de la basse ville, qui était l'endroit pour lequel on craignait le plus."

Cet auteur a tort de blâmer ce fait ; car la capitulation prématurée de Québec a fixé l'opinion de tous sur M. de Ramesay.

Les fortifications de la capitale avaient été entièrement négligées jusqu'à la veille du siège ; incurie d'autant plus surprenante qu'on avait dépensé des sommes fabuleuses pour des postes inutiles et distants de cinq à six cents lieues. Apparemment que MM. Bigot et Cie. y trouvaient leur intérêt.

La moment critique arrivé, il fallait pour-

(1) M. Ferland, tome II, p. 572.

(2) Histoire de l'île d'Orléans, par L. P. Turcotte, p. 40, et suivantes.

tant bien songer un peu à cette pauvre capitale si délaissée jusque-là, et que M. de Montcalm lui-même—on le lui a reproché—semble avoir à peu près abandonnée en se retirant à Beauport.

Voici donc les mesures hâtives qui furent prises pour la défense de la ville :

Un ouvrage en palissades, qui partait du coin de l'évêché (1) pour monter jusqu'au château, fermait la communication de la basse à la haute-ville. Au-dessus s'élevait un cavalier dont les canons battaient la côte de la Montagne.

La batterie qui dominait la cime du roc, en arrière de l'évêché et des jardins du Séminaire, fut prolongée jusqu'à l'intendance ; mais on eut soin de garnir de palissades les endroits où les murs n'étaient pas encore élevés.

Du côté de la campagne, dit M. Garneau, le rempart, dépourvu de parapet, d'embrasures et de canons, n'avait que six à sept pieds de hauteur, et n'était protégé extérieurement par aucun fossé ou glacis.

A la basse-ville, on avait ajouté de nouvelles batteries aux anciennes, tandis que toutes les ouvertures des maisons et des rues qui communiquaient au fleuve étaient fermées.

Entourés de palissades, le faubourg Saint-Roch et l'intendance étaient fortifiés, tant bien que mal, par des bastions garais de bouches à feu.

En outre, deux navires qu'on avait fait caler vis-à-vis du palais de l'intendant, défendaient, avec du canon, le passage de la rivière Saint-Charles. (2)

Maintenant, avant que de reprendre le récit au point où nous l'avons laissé dans le chapitre qui précède, étudions un peu la topographie de ce quartier du palais qui se trouvait entre l'intendance et la rivière.

On sait que le palais de l'intendant avec les dépendances, c'est-à-dire les magasins du roi, les prisons (3), les bureaux des magasins et la maison du roi à droite ; et à gauche, la Remise, la Potasse avec les jardins et le parc, occupaient tout le terrain aujourd'hui situé entre les rues Saint-Nicolas, Saint-Paul, Saint-Roch et la rue "Sous-le-Côteau" (4), qui longe la base du roc dominé par les murs de fortification.

En arrière du palais se trouvait la "Cour où l'on mettait le bois du Roy." (5)

Mais ce que l'on ignore peut-être, c'est qu'à l'extrémité nord-ouest et en dehors de l'enceinte du parc, c'est-à-dire, aujourd'hui, au bout de la rue Saint-Paul, se trouvaient deux immenses hangars, dans l'un desquels "on faisait les mâts des vaisseaux ;" et qu'en face de ces deux bâtisses s'élevait, sur la pointe de terre qui supporte aujourd'hui le quai de Saint-Roch, une chapelle qui avait ce même nom. (6)

En revenant un peu vers la ville et derrière le parc, là où s'étend maintenant le quai Caron, il y avait une redoute qui portait le nom de Saint-Nicolas.

Entre cette redoute et la rue du même nom, régnait une plage déserte qui se prolongeait, en descendant la rivière, jusqu'à l'extrémité nord de la rue Saint-Nicolas, où commençait, en gagnant la basse-ville, des chantiers et un hangar de construction, protégés au nord-est par une grande digue de pierre appelée la digue du Palais. (7)

Des vieillards se souviennent encore de cette digue.

Pour n'avoir rien de romantique, cette description n'est pourtant pas sans utilité, puisque sans elle on ne saurait se faire une idée de la position des principaux personnages de ce drame au moment où le carrosse de Mme Péan avait été arrêté par un parti d'anglais.

Après être entrés dans l'embouchure de la rivière Saint-Charles avec la marée montante, les deux chaloupes anglaises avaient rasé sans bruit la plage déserte que les flots baignaient alors en arrière de la petite rue Saut-au-Matelot, puis passant près des chantiers, silencieux et sombres, les deux embarcations étaient venues s'échouer sur la plage déserte que nous venons de mentionner, c'est-à-dire quelques centaines de pieds en bas de la redoute Saint-Nicolas et des deux navires qui barraient la rivière.

Ils étaient douze, six hommes dans chacune des embarcations.

Lorsqu'ils se furent assurés qu'on ne les avait point vus et que personne ne les épiait dans les environs, deux d'entre eux restèrent pour veiller aux chaloupes, tandis que les dix autres débarquaient quelques cents pieds en arrière de la "Maison du Roy" située au bas de la rue Saint-Nicolas et du côté de l'intendance.

Comme ils avaient eu la prévoyance, durant l'après-midi, d'examiner avec soin de la flotte,

(1) En relisant, dans François de Bienville, le chapitre intitulé : "Le vieux Québec," on se souviendra que l'évêché se trouvait alors à la place des bâtisses de notre parlement provincial.

(2) Détails tirés du "Mémoire sur les affaires du Canada."

(3) Les prisons s'élevaient sur la rue Saint-Nicolas, à côté de l'endroit où se trouve aujourd'hui l'épicerie de M. Alexandre Fraser.

(4) Le commencement de la rue Saint-Vallier, aujourd'hui.

(5) C'est encore là que l'on met en partie le bois de chauffage de la garnison.

(6) La chapelle Saint-Roch devait se trouver sur le bord de la rivière, à peu près vers l'endroit où commence maintenant la rue de la Reine.

(7) J'ai pris tous ces détails à la bibliothèque de l'Université Laval, sur la copie, dessinée par M. P. L. Morin, d'un plan dont l'original est déposé dans les archives du Séminaire de Québec.

à l'aide d'une forte longue-vue, les lieux qu'ils devaient explorer le soir, les aventuriers s'y reconnaissent assez bien pour ne pas aller se heurter à la barricade qui coupait la rue Saint-Nicolas, vis-à-vis de la "Maison du Roy."

Quant à la redoute qui défendait le rivage, vis-à-vis de l'intendance, ils eurent le plus grand soin d'en éviter le voisinage, et gardant une distance égale entre la rivière et l'enceinte du parc, ils se glissèrent inaperçus et se blottirent entre les hangars situés près de la rue Saint-Roch.

—By God ! dit alors le capitaine Brown, qui commandait ce petit détachement de braves, Diane aurait bien dû rester plus longtemps couchée. On va voir nos chaloupes !

Une subite clarté venait en effet d'envahir le ciel, car la lune se levait radieuse.

Il était près de neuf heures.

Craignant d'être vus, les dix hommes se coulèrent entre les deux hangars inhabités.

Pendant un quart-d'heure la blanche lumière de la lune caressa de ses reflets d'argent les eaux du fleuve, le camp de Beauport et la ville entière.

Les anglais purent voir se détacher du ciel, dont l'azur éclairé faisait ressortir au loin la ligne sombre et tourmentée des Laurentides, la silhouette de la sentinelle qui montait la garde sur la redoute de Saint-Nicolas.

Deux cents toises les séparaient à peine du factionnaire.

—Le beau point de mire, dit l'un des anglais qui épaula son mousquet.

—Ne tirez pas, par tous les diables ! grommela Brown en lui arrêtant la main.

—Pas si bête ! monsieur ; bien que ce ne soit pas l'envie qui m'en manque, répondit l'autre. Affaire de s'exercer l'œil, voilà tout.

Peu à peu cependant pâlit la lueur diaphane de la lune et l'ombre vaporesque de la nuit, un moment refoulée par la lumière, revint bientôt planer sur la terre. Dans sa course triomphante, la blonde Phœbé, comme on disait dans le langage mythologique du temps, venait de rencontrer plusieurs gros nuages noirs qui couvraient par le ciel et qui, sans respect pour sa majesté la reine des nuits, voilaient son auguste face.

—Ce ciel nuageux me rassérène le cœur, dit le capitaine, et pour peu qu'il continue à nous être propice, nous courrons moins de dangers que je ne l'aurais cru d'abord.

—Cette sentinelle n'a pas dû voir nos chaloupes, murmura l'un des hommes. Elle continue tranquillement sa marche sur le parapet de la redoute.

En effet le factionnaire, qui pourtant faisait bonne garde, n'avait pu voir ni entendre les anglais ; ceux-ci étant arrivés dans la rivière à la faveur de l'obscurité et dans le plus grand silence.

Puis un cran de rocher qui s'élevait de dix pieds hors de l'eau et derrière lequel se trouvaient les deux chaloupes, avait empêché qu'on ne remarquât la présence inaccoutumée de ces embarcations.

Eussent-elles été en plus grand nombre, les circonstances auraient été totalement changées, les conditions de silence et d'espace cessant d'être les mêmes. C'est-à-dire que trente chaloupes n'auraient pu s'approcher sans bruit et disparaître au regard comme deux l'avait su faire.

Les dix anglais s'étaient cependant concertés. Il leur fallait amener quelque prisonnier. Mais où en prendre ? Le quartier où ils se trouvaient étant désert, à part trois ou quatre maisons qui longeaient la rue Saint-Roch dans le voisinage de la chapelle. Encore semblaient-elles inhabitées car il n'en sortait ni bruit ni lumière.

—Attendez ! dit Brown à ses hommes. Il passera bien quelqu'un par ici ce soir. Impossible qu'il n'y ait pas d'allées et venues d'ici à deux ou trois heures entre le camp de Beauport et la ville. En cet endroit, nous sommes presque en sûreté avec autant de chance de réussite que partout ailleurs ; à moins, toutefois, que nous ne pénétrions dans la ville, entreprise que notre petit nombre rend irréalisable. Prenons donc patience.

Et pour donner l'exemple, le capitaine s'assit sur une énorme pièce de bois destinée à la mâture d'un vaisseau de haut bord.

Puis il demanda à l'un de ses hommes une torquette de tabac dans laquelle il coupa une chique à belles dents, tout officier qu'il était, vu l'impossibilité de fumer. La torquette fit le tour du cercle et les aventuriers se mirent à lancer à tour de rôle, avec une gravité toute britannique, de longs jets de salive.

Une heure s'écoula durant laquelle des français se seraient rongés les poings plutôt que de rester si longtemps inactifs.

Eux ne bougèrent pas plus que s'ils eussent été couchés dans leur hamac.

L'horloge du beffroi de la cathédrale venait de sonner lentement dix heures, et les vibrations de la cloche, que leur permettait d'entendre le grand silence qui régnait de par la ville, bruisait encore à leurs oreilles, affaiblies, néanmoins, par la distance, lorsque le capitaine Brown se leva soudain.

—Écoutez ! dit-il.

Un roulement lointain grondait sourdement dans la direction de la rivière Saint-Charles.

—Venez, dit Brown à ses gens.

Tous ensemble longèrent le hangar et marchèrent vers la rue Saint-Roch.

La suite au prochain numéro.